



©Fond ARAC

**BOURG-MADAME / 66**

# REQUALIFICATION DE FRICHES

## COMMERCIALES

Concession d'aménagement

### PROJET

Concession d'aménagement pour la requalification de friches existantes dans l'optique de :

- | Créer un Eco-Quartier en lieu et place de la friche commerciale du « Carrefour Market »;
- | Créer une halle polyvalente en lieu et place de la friche d'un ancien garage automobile déjà démoli;
- | Favoriser la création d'une maison de santé au cœur du village en lieu et place de la friche de l'ancienne « Maison de la Presse »;
- | Valoriser l'Eglise par l'aménagement de cheminements doux.

### À NOTER

Cette opération a pour objectifs de :

- | Apporter une offre de petits logements pour les habitants permanents;
- | Aménager les espaces publics attenants;
- | Valoriser les filières locales par un marché de terroir;
- | Repenser les cheminements piétons.

### ENJEUX

La commune de Bourg-Madame est située à l'extrémité ouest du département des Pyrénées-Orientales dans la région naturelle de la Cerdagne. Ville transfrontalière, elle est serties entre 2 territoires espagnols. Située au carrefour de routes commerciales, militaires, religieuses, culturelles et politiques, sa position frontalière lui confère une situation géographique stratégique et **un rôle de pôle relais en termes de commerces et de services sur le plateau Cerdan.**

D'importants enjeux se dessinent pour la commune en matière de cadre de vie, tourisme, habitat, logement, économie locale et durable. Aussi, la commune s'inscrit dans contexte de revitalisation de son centre-ville, par la **reconquête de friches urbaines au travers d'un projet éco-responsable.**

Montant de l'opération : **3,137 M € HT**

Mode d'intervention : **Concession d'aménagement**

Client : **Bourg-Madame**

Année : **2024**

Durée de la concession : **7 ans**

Maîtrise d'oeuvre : **en cours de désignation**

